

RÉVÉLATEUR DE COMPÉTENCES

Les centres de formation continue de l'enseignement privé associent leurs compétences pour former vos salariés au plus près de votre établissement.



















Entretien professionnel pour les managers

Objectifs

- Intégrer les nouvelles obligations issues de la loi « Avenir professionnel » et les obligations légales et conventionnelles et appréhender l'ensemble des dispositifs de formation.
- Conduire l'entretien professionnel, tous les 2 ans et le bilan à 6 ans.
- Adapter son comportement aux situations (questionnement, reformulation, dialogue).
- Intégrer l'organisation de l'entretien professionnel comme un outil opérationnel dans la gestion des RH et dans le développement des compétences.

Contenu de formation

Intégrer les nouvelles obligations issues de la loi « Avenir professionnel » et appréhender l'ensemble des dispositifs de formation

- Evolution du cadre légal : de la loi du 5 mars 2014 à celle du 5 septembre 2018
- Dispositifs : gestion individualisée de son avenir professionnel et la formation
- Plan de formation, CPA, CPF et CPF de transition professionnelle, CEP, Contrat de professionnalisation et ProA, VAE
- L'entretien professionnel (suivi et bilan des 6 ans) et l'entretien annuel
- L'entretien professionnel et sa différenciation avec l'entretien annuel.
- L' entretien : le 1er, les entretiens de suivi du projet tous les 2 ans.
- L' entretien de bilan au bout de 6 ans.
- · Les acteurs de la formation et le cadre légal

Former à la conduite de l'entretien

- Préparation pour les différents acteurs : Méthodologie et base documentaire
- Conduite de l'entretien
- Les points à aborder et les 3 étapes de l'entretien professionnel.
- L'accueil étape décisive pour la qualité des échanges.
- Le déroulement de l'entretien avec sa co-construction du projet.
- La synthèse de l'entretien et le suivi : modèle de compte-rendu.
- Méthodes et outils de l'entretien : communication verbale, non-verbale, assertive, techniques de questionnement, écoute active...

L'entretien professionnel, outil dans la gestion RH et compétences

- Projet d'établissement, stratégies RH et développement des compétences
- Les enjeux, les évolutions attendues, les mouvements prévisibles.
- · L' organisation des entretiens
- Les supports : le suivi tous les 2 ans et le bilan tous les 6 ans.
- L'organisation interne entre le salarié, les RH et les managers.
- Résultats
- Les actions mises en place : centralisation, organisation du suivi (qui fait quoi) et bilan des actions et des projets.
- Analyse des résultats, en lien avec les stratégies RH et compétences.

Public

- **Public concerné**: Chefs d'établissement, adjoints, encadrants, responsables RH, toute personne ayant à conduire les entretiens professionnels.
- **Conditions d'accès**: Inscription validée par l'employeur sur le site Espace formation, au plus tard 10 jours avant le 1^{er} jour de formation. Adaptations pédagogiques possibles aux situations de handicap (nous contacter avant inscription).

Durée: 2 jours, soit 14 heures de formation. **Horaires:** 9h-12h30 / 13h30-17h.

Modalités pédagogiques et d'évaluation

- Supports de formation remis aux stagiaires.
- Alternance d'apports théoriques et d'échanges, en favorisant l'expression de tous.
- Conseils pour mieux se situer et progresser.
- Analyse des différentes actions ou expériences menées dans divers établissements.
- Utilisation des outils de l'entretien (guide pratique, grilles...).
- Evaluation : Quizz/QCM, auto-évaluation.

Références

Effectif formé Formations continues courtes : 334 en 2019 / 283 en 2018 / 179 en 2017.

Coût

- **Tarif**: 336 €/stagiaire pour la session de 2 jours.
- **Prise en charge** à 100% par AKTO Réseau OPCALIA (plafond selon effectif salariés) pour les Ets Enseignement Privé / Autres situations : nous consulter.